

**Communiqué de presse de l'association
« Une Pointe pour Tous – Le Collectif des Deux Rives »,**

01/04/09

Les parlementaires européens à l'écoute des arguments des opposants au projet de terminal méthanier au Verdon-sur-Mer

Suite aux actions qu'elle mène depuis plus de deux ans contre le projet de terminal méthanier à l'embouchure de la Gironde, l'association « Une Pointe pour Tous – Le Collectif des Deux Rives », a été invitée le 31 mars par la Commission des pétitions du parlement européen à exposer ses arguments devant les élus européens. Didier Quentin, député-maire de Royan, a été également invité à s'exprimer.

À l'occasion de cette réunion, un dossier faisant la synthèse de nos arguments a été distribué aux parlementaires présents et remis au chef de la Commission des pétitions pour diffusion plus large aux instances communautaires. Ce dossier est accessible sur le site de notre association.

Nous avons, dans notre exposé, mis l'accent sur les dangers que représentent de telles installations dans le site choisi : proximité des zones habitées largement incluses dans les périmètres de sécurité tels que définis à Milford Haven pour des installations similaires et risques de l'accès maritime, en particulier.

Nous avons souligné :

- L'opposition unanime des populations concernées et de leurs élus à ce projet ainsi que le refus, exprimé en décembre 2008 par les services de l'État, de considérer comme recevable le dossier soumis par la société 4Gas.
- L'incompatibilité du projet avec des dispositions clés du droit communautaire, en raison de sa proximité avec des sites d'intérêt communautaire au titre de la directive « Habitats Faune Flore » : « Forêt de la Pointe du Médoc et marais du Logit ; « Estuaire de la Gironde », « Marais du Bas Médoc ».
- La non prise en compte par le projet de la « Directive Oiseaux », qui instaure une « Zone de protection spéciale » dans les marais du Nord Médoc.
- L'incompatibilité du projet à proximité immédiate d'une zone « Natura 2000 » que le gazoduc – dont le tracé exact a toujours été tenu secret par TIGF – devra nécessairement traverser.

Nous avons enfin souligné que ce projet n'avait pas d'intérêt public, ne justifiant en cela nullement de détruire des espèces protégées ou leur habitat. Toutes les données officielles sur les importations et la demande de gaz confirment en effet que la France allait être, dès 2015, en très forte surcapacité gazière.

Ce projet n'aurait en outre pas d'intérêt économique au niveau régional, puisqu'il aurait, à terme, un effet dévastateur sur l'emploi sur les deux rives de l'estuaire, détruisant beaucoup plus d'emplois qu'il n'en créerait.

Didier Quentin, qui a informé les parlementaires de la création en cours d'une « Aire marine protégée » dans l'estuaire de la Gironde et les Pertuis charentais, et Gérard Onesta, député européen et Vice-président du Parlement européen, nous ont apporté leur plein appui et ont exprimé l'un et l'autre leur vive opposition à ce projet en raison de ses conséquences économiques, sociales et environnementales. Ils ont manifesté leur étonnement devant l'obstination que met la société 4Gas à vouloir l'imposer.

Le député européen Marci Libicki, élu polonais, Président de séance, a tiré les conclusions des exposés et des débats qui ont suivi. Il a constaté que la commission – et cela méritait selon lui d'être souligné – était unanime pour considérer que ce projet ne serait pas recevable s'il devait arriver devant la Commission européenne, au terme d'une procédure qui aboutirait à la délivrance d'une autorisation d'exploiter. Il a ajouté : « *nous avons de lourdes responsabilités et je demanderai à la Commission européenne de se prononcer clairement... Il y a un droit communautaire et si nous ne le respectons pas, nous serons ridicules* ». Il a tenu à rappeler qu'au stade actuel, la Commission européenne ne pouvait toutefois être saisie, le projet n'ayant pas été approuvé par les autorités françaises.

Les représentants d'associations combattant d'autres projets de construction de terminaux méthanier avaient également été invités à cette session de la Commission : « Safe Haven », de Milford Haven, Pays de Galles (projet 4Gas) et « Safety before LNG », dans l'estuaire du Shannon, en Irlande (projet HESS). Ces associations, avec lesquelles les contacts ont été renforcés à l'occasion de cette audition, s'opposent aux projets qui leur sont imposés sur la base d'un argumentaire très proche de celui de l'association UPPT.

Gordon Main, président de l'association « Safe Haven » sera à nos côtés lors de la manifestation de notre association à Bordeaux le samedi 4 avril (10h30, place de la Bourse).

www.medocpourtous.org